



FORMATION RSSI / SSI

VERSION 3

Porter la SSI et la conformité numérique : technicité et savoir-faire



EVOLUTIVE 2019-2021



APSSIS

Association Pour la Sécurité des SI de Santé

INTRODUCTION

« La Formation RSSI / SSI Santé - Version 3 - Porter la SSI et la conformité numérique : technicité et savoir-faire » est une formation spécialement conçue pour les professionnels de santé en charge de la sécurité des SI. D'une durée de 3 jours, son contenu est inédit et mêle apprentissages et mises en situation.

C'est en 2013 que la première formation est conçue. Le Programme Hôpital Numérique est lancé et il s'agit alors de proposer un tour d'horizon des fondamentaux. PSSI-MCAS, Référentiels et Guides de la PGSSI-S de l'ASIP Santé, PSSI d'établissement, documents et processus associés au programme HNUM et analyses de risques sont au programme. En 2016, la formation évolue (Version 2), exigeant de maîtriser le socle de base de la SSI et se concentrant sur les impacts de la réforme des GHT. Gouvernance de la SSI, rôles et responsabilités des acteurs, modalités de sensibilisations des métiers et décryptage des nombreuses réglementations, dont l'instruction 309 et le RGPD, ont constitué le squelette de cette saison 2, dont la dernière session a été délivrée en décembre 2018 à Paris.

Le nouvel opus, la « saison 3 », propose un détail des prérequis du Programme HOP'EN, un 360° sur l'ensemble des exigences réglementaires et ministérielles (PSSI MCAS et PGSSI-S, RGPD et directive NIS), un zoom sur la certification HDS, ses référentiels et les normes associées (ISO 27001, ISO 27018, ISO 20000), la réalisation, en groupe, d'un plan de sécurité sur 12 mois et l'animation d'un Comité de sécurité, composé du top management, un atelier homologation de sécurité sur une solution de prise de rendez-vous Patients. Une place importante est donnée à la façon d'être et de piloter la SSI en environnement complexe. Le nombre limité de participants permet une bonne interactivité et les partages et retours d'expériences sont favorisés.

Enfin, et c'est une tradition, la formation comporte un volet « actualité », qui recense les chiffres, les tendances, les productions, les événements et incidents récents liés à la cybersécurité de l'écosystème de santé. Une analyse du développement et du déploiement très rapide des technologies d'intelligence artificielle, de machine learning et de big data, portés pour partie par l'IoT, les apps et associés aux progiciels métiers, est proposée. Autour de cas concrets, les implications en termes de sécurité et d'évolution des modèles de gouvernance associés sont abordées et débattues.



Avertissement :

le découpage des séquences est donné à titre indicatif, la durée effective de celles-ci s'adaptant aux attentes du Groupe.



Evolutivité de la formation :
les présentations sont mises à jour de façon régulière, collant à l'actualité réglementaire, à l'actualité concernant la cybersécurité de l'écosystème de santé et aux évolutions des attentes des professionnels.



Adaptabilité :

Cette nouvelle formation est également adaptée pour les professionnels n'ayant pas assisté aux formations V1 et V2.





- 6 séquences de 3h30
- 1 séquence juridique avec un avocat spécialisé
- 2 ateliers de travail
- 3 déjeuners pris ensemble
- Présentations, documents et outils présentés remis aux participants en format numérique

- Evaluation fonctionnelle de 10 questions ouvertes et évaluation qualitative en fin de formation
- Lieux : Paris et Lyon
- Durée : 21h00

PRÉREQUIS

- Objectifs Hôpital Numérique atteints
- Fonction RSSI ou référent SSI active
- Bon niveau de connaissance de l'environnement national
- PSSI opérationnelle ou en cours de mise en œuvre

ACCESSIBILITÉ

- Accès aux PMR assuré et prévu
- Formation délivrée sur supports visuels
- Usage d'une boucle magnétique possible

PUBLIC

- DSI
- RSSI
- Référents SSI
- Directeurs Adjoints
- Gestionnaires de Risques
- Chefs de Projets SSI
- Ingénieurs et Techniciens SSI
- Médecins DIM

TARIFS

NON ADHERENT

- 1 850 € HT pour 1 participant
- 10% sur le second participant soit 1665€ HT
- 20% à partir du troisième participant et + soit 1480€ HT

ADHERENT

- 10% dès le premier participant soit 1 665 € HT
- 20% sur le second participant et + soit 1480 € HT



La formation délivrée en intra? Contactez l'APSSIS pour un échange personnalisé !

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les nouveaux guides et référentiels des acteurs de la SSI santé : DGOS, ASIP Santé, PGSSI-S, Ministère, ANSSI, HAS
- Comprendre, analyser et mettre en œuvre les prérequis du programme HOP'EN
- Adapter la politique de sécurité (PSSI) aux nouveaux contextes (GHT, groupements privés, usages d'un SI de territoire, environnements coopératifs)
- Connaître les fondamentaux juridiques : Règlement Général sur la Protection des Données, Loi Touraine, relations avec les prestataires, hébergement des données de santé, opposabilité des référentiels régaliens, usages des technologies numériques
- Communiquer de façon contextuelle et adaptée les enjeux de la SSI aux différentes forces en présence : direction, corps médical, personnel soignant, administratif et technique
- Manager la sécurité : piloter le Comité de Sécurité, piloter les analyses de risques, piloter le programme de sécurité, piloter la gestion des incidents de sécurité
- Mettre en œuvre le processus d'homologation de sécurité
- Aborder les enjeux liés aux IA, aux big data, aux machines learning et aux cloud computing

PROGRAMME DE FORMATION

3 jours : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30



JOUR 1 CYBERSÉCURITÉ SANTÉ – ACTUALITÉS – RÉGLEMENTAIRE – PROGRAMME HOP'EN – 7H00



9h00	Accueil – Présentation de l'organisation des séquences – Tour de table
9h30	Actualité 2018 et 2019 de la cyber insécurité numérique Santé <ul style="list-style-type: none">▪ Actualité 2018 et 2019 de la cyber insécurité numérique Santé Principales menaces sur les SI de Santé : malwares, attaques DDOS, phishing, chantages à la diffusion de données, escroqueries « low cost »▪ Sécurité des Technologies Numériques de Santé et des SI de Santé : actualité et prospective – IA, Big datas Santé, Learning Machines, Santé connectée, Internet des Objets
11h00	Réglementations, obligations et bonnes pratiques - 1 <ul style="list-style-type: none">▪ Programme HOP'EN : les nouveaux enjeux de la SSI – Description des prérequis▪ Instruction 309 – PSSI-MCAS – PSSI des ES et documents fondateurs associés
12h30	Déjeuner et pause
13h30	Réglementations, obligations et bonnes pratiques - 2 <ul style="list-style-type: none">▪ PGSSI-S de l'ASIP Santé – Référentiels et Guides▪ Analyses de risques des SI – EIVP / PIA – ADR multi entités▪ Directive NIS applicable aux OSE Santé▪ RGPD – Impact global sur les structures de Santé – Rôle et responsabilités du DPO et du RSSI
15h00	ATELIER 1 : présentation du programme de sécurité – Séquence 1 : Préparation <ul style="list-style-type: none">▪ Cours Réunion – Méthode : organiser, manager et « gagner » sa réunion – 30 minutes▪ Modélisation du plan d'actions SSI – 30 minutes▪ Organisation des 3 équipes autour des 3 plans d'actions – 15 minutes▪ Organisation des jeux de rôles des auditeurs – 15 minutes
17h00	Fin

PROGRAMME DE FORMATION



JOUR 2

MAÎTRISE TECHNIQUE ET HUMAINE DE LA SSI SANTÉ - 7H00

9h00	Management de la SSI Santé 1 <ul style="list-style-type: none">▪ La gestion des incidents de sécurité▪ Les indicateurs de sécurité - Convergence des indicateurs HNUM, HOP'EN SOC, SIEM – Outils internes et outils externes – Indicateurs techniques, indicateurs fonctionnels – Analyses comportementales▪ Intégration de la SSI dans les projets SI, biomédicaux et de transformation numérique▪ Les politiques (la doctrine) : politique d'habilitation, politique d'identification, politique d'authentification, politique anti-malware, politique de maintien en condition opérationnelle des actifs numériques, politique de nomadisme...▪ Les procédures (la mise en œuvre opérationnelle) : procédures techniques, procédures d'organisation
11h00	Séquence juridique – En téléconférence avec Maître Omar YAHIA, Avocat spécialisé <ul style="list-style-type: none">▪ Droit de la donnée de santé à caractère personnel▪ Règlement européen sur la protection des données – RGPD▪ Droits des patients & Droits des personnels▪ Relations avec les éditeurs et fournisseurs de services
12h30	Déjeuner et pause
13h30	ATELIER 1 : présentation du programme de sécurité – Séquence 2 : Réunion de Direction <ul style="list-style-type: none">▪ 14h00 – 14h45 : Groupe 1 – Réunion formelle pluriprofessionnelle▪ 15h00 – 15h45 : Groupe 2 – Réunion formelle pluriprofessionnelle▪ 16h00 – 16h45 : Groupe 3 – Réunion formelle pluriprofessionnelle▪ Si Groupe 4, adaptation des durées (30 minutes VS 45 minutes).
16h45	Synthèse générale de la mise en situation
17h00	Fin

PROGRAMME DE FORMATION



JOUR 3 MAÎTRISE DU PLAN D'ACTION SÉCURITÉ & ATELIER TECHNIQUE - 7H00

9h00	Management de la SSI Santé 2 <ul style="list-style-type: none">▪ Hébergement de données de santé à caractère personnel et Certification HDS 2018▪ La norme ISO 27001 : overview – La famille ISO 27X et ISO 20000▪ Obligations à venir concernant le MCO, le Médicosocial, le Secteur Privé et la Médecine de Ville – Cloud et SaaS - Analyse stratégique et prospective.▪ L'homologation sécurité des projets
11h00	Assurer la maîtrise du plan d'action SSI (ou SDSSI) <ul style="list-style-type: none">▪ Quels outils utiliser ?▪ Cartographies techniques et fonctionnelles, cartographie des risques, cartographie des projets et de leur volet SSI, cartographie des traitements de données...▪ Analyses des risques – Politiques – Procédures – Documents – Processus – Instructions▪ Plan de production interne / externe / mixte
12h30	Déjeuner et pause
13h30	ATELIER 2 : Homologation de Sécurité <ul style="list-style-type: none">▪ Homologation▪ Rappel des fondamentaux : Contenu du dossier d'homologation, Commission d'homologation de sécurité, Etapes du processus d'homologation▪ Projet d'étude : Mise en œuvre d'un portail Patient : prise de rendez-vous et documents en ligne (biologie, imagerie)▪ Restitution, questions, synthèse
15h30	Retour sur les fondamentaux <ul style="list-style-type: none">▪ Zoom sur les processus, politiques et documents fondamentaux – PSSI, Rôles et responsabilités des acteurs, Gouvernance et comitologie, ADR, Modalités de reporting
16h30	Questionnaires d'évaluation <ul style="list-style-type: none">▪ QCM d'évaluation de la qualité et des acquis de la formation et remise des attestations de participation
17h00	Fin

CONTACTEZ-NOUS

EXPERTS FORMATEURS



Ingénieur ESIEA et titulaire d'un Master en Management (Economie, Droit, Analyse financière), **Vincent TRELY** exerce dans la banque / assurance (MMA, AXA, DEUTSCHE BANK), puis dans l'industrie de pointe, en tant que RSSI et DSI. Il rejoint le Centre Hospitalier du Mans en 2007 en tant que DSIO, RSSI et Directeur des Plateaux Techniques. Il participe aux travaux nationaux sur la SSI Santé.

Il exerce depuis 2012 en tant que Conseil auprès des Etablissements de Santé publics et privés, des GCS, GHT et ARS, via son Cabinet spécialisé. Vincent TRELY crée, en 2010, l'APSSIS (Association pour la Promotion de la Sécurité des Systèmes d'Information de Santé) et le Congrès National SSI Santé du Mans, devenu incontournable, et qui réunit chaque année 150 experts durant 3 jours de conférences et d'échanges intensifs.

Enseignant depuis plus de 15 ans dans différentes écoles et universités, conférencier apprécié, Vincent TRELY écrit de nombreux articles dans la presse spécialisée et intervient lors de colloques sur le numérique en santé, les objets communicants et la sécurité de l'information.

Vice-président de l'APSSIS, **Maître Omar YAHIA**, avocat au barreau de Paris, s'est très tôt spécialisé en droit de la santé (droit hospitalier, droit médical et droit pharmaceutique). Il conseille, représente et défend les intérêts des établissements de santé, des professionnels de santé et des opérateurs prestataires. Formateur, chroniqueur et consultant, Maître YAHIA intervient tant en conseil qu'en contentieux, en droit de la santé numérique (télémédecine, e-santé, LAP / LAD), droit financier et en ressources humaines.



« Formation très intéressante et très enrichissante. Cours dynamique agrémenté de cas concrets. Indispensable pour toute personne en charge de la SSI. » (CH du Pays d'Eygurande)

« Richesse de l'information, qualité de la présentation et du formateur. » (ARS Hauts-de-France)

« Les documents mis à disposition sont de grandes qualité et utilisables immédiatement dans la vraie vie » ! (CH Sud Francilien)

« Synthèse de documentation réglementaire du canevas de la SSI menée par un expert en la matière, pédagogue, clair, avant-gardiste. » (Clinalliance)

« Très intéressant ! Formation à conseiller. Devrait être obligatoire pour tous les RSSI ! » (LNA Santé)

INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la formation, contacter : secrtaire@apssis.com ou le 06 29 36 59 95.

Une Convention de formation sera établie entre l'APSSIS et votre établissement ou société.

Lieu et date des formations, voir notre site : 



SIREN : 528 297 344 - SIRET 528 297 344 00012

Association n°W722001434 créée le 05/08/2010 Préfecture de la Sarthe - Siège Social : 84 rue du Luat 72160 DUNEAU

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 52 72 01360 72 auprès du Préfet de Région Pays de Loire

N° de TVA intracommunautaire : FR23528297344

Id.DD : 0043867

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FORMATION RSSI / SSI SANTÉ – VERSION 3

A remplir par vos soins selon le calendrier disponible sur notre site

Date retenue : _____

Lieu : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

Ville et Code Postal : _____

Adhérent (e) de l'APSSIS: oui non

L'Association doit vous fournir :

Une facture à l'adresse mentionnée

Une facture à l'adresse suivante : _____

Un document d'émargement

Une convention de formation

Autres documents : _____

Commentaire :

Renvoyez votre inscription à APSSIS – 84 rue du Luart – 72160 DUNEAU
ou par email sur secretaire@apssis.com

